

# Expression libre des diverses listes

Ensemble pour l'avenir



Notre équipe, mise en place en Mai, vient de vivre sa première année.

Année singulière marquée par la Covid, les confinements successifs. Dans cette situation sans précédent nous avons mis toute notre énergie pour être à votre service.

**Réorganisation** de la restauration scolaire, de l'accueil dans les écoles, distribution de masques, attention portée aux plus isolés, soutien aux associations, mise en place de terrasses pour nos restaurants, réorganisation des marchés. La coordination de la prise de rendez-vous et du transport effectuée par les élus pour la vaccination de plus d'une centaine de personnes ayant des difficultés à s'organiser, se déplacer, illustre notre engagement.

Année singulière, nous avons dû traiter la demande d'installation de **Lidl**, événement privé, non inscrit dans nos engagements. Nous avons souhaité connaître et respecter l'opinion des aurécois. L'organisation d'une consultation citoyenne de l'ensemble du corps électoral a permis de dégager **une réponse claire** (participation importante 50% et avis favorable de 60%).

L'enquête publique associée à la modification du PLU permettant d'accueillir ce magasin, a été enrichie d'un site dédié et d'un registre en ligne permettant d'exprimer ses observations en ligne.

Nous renouvellerons **cette méthode de consultation** durant le mandat comme nous nous y étions engagés. Cela nous paraît important pour réconcilier les citoyens avec le vote.

Année singulière, l'acquisition d'un tènement industriel par la communauté de communes Loire-Semène va nous permettre de lancer **une pépinière d'entreprises**.

Votre quotidien est au centre de nos préoccupations.

Nous avons ouvert plusieurs chantiers pour les temps à venir :

- **Réorganisation** de l'accueil et des services en ligne, transport scolaire, réservation de salles, dématérialisation des démarches d'urbanisme, mise en place de la nouvelle carte d'identité...

- **Amélioration** du traitement des espaces publics, propreté, espaces verts, mise en œuvre de la charte nature+, constitution d'un atlas de la biodiversité...

- **Mise en œuvre d'un label** encore plus exigeant à la restauration scolaire, «mon resto-responsable», label de la fondation Nicolas Hulot.

- **Restructuration** de la police municipale.

Les premiers projets de notre programme sont lancés.

La réfection des deux tennis en accord avec le club se termine, la réalisation à la teinturerie d'un **espace dédié au sport de combat** est en cours, le chantier du château devrait se terminer à l'été 2022. Les mois à venir devraient voir démarrer la réalisation **des terrains synthétiques...**

D'autres opportunités ont permis de lancer à travers la Communauté de communes Loire-Semène, la maîtrise d'œuvre pour la transformation de la piscine en **espace aqualudique**, l'étude d'une future **salle d'escalade**, de blocs sur le site de la Teinturerie.

La Covid n'a pas permis le démarrage de la concertation autour du programme de reconstruction de la MJC, cela n'est que partie remise.

**Un marché couvert à Aurec :**

Nous souhaitons vous interroger sur cette opportunité et sur la meilleure implantation possible avant la fin de l'année.

En attendant, profitez de cet été, de cette accalmie dans la pandémie pour vous ressourcer, recréer des liens indispensables à la vie.

## Aurec Grandir, Vivre et Travailler



Après un an de mandat nous avons souhaité profiter de cet espace d'expression, pour faire un premier bilan de cette mandature.

Le gros dossier qui a animé ces douze derniers mois n'était pas dans le programme de la liste majoritaire. Nous parlons ici du projet d'aménagement commercial en zone résidentielle. Non seulement ce sujet n'était pas dans leur programme, mais de plus il avait été soigneusement « enterré » quelques semaines avant le début de la campagne par Monsieur le Maire sortant, réélu depuis. C'était un leurre !

Pour sûr comme le dénoncent les associations contre la destruction de cette zone résidentielle, la création de cette zone commerciale va brutalement et durablement bouleverser la commune dès son ouverture. Mais ce projet créera-t-il la « politique favorable aux commerces de proximité, par le développement de synergies entre le marché de producteurs et les commerces alimentaires partenaires et non concurrents » tel qu'annoncé par l'équipe majoritaire ? Ce magasin discount en sera-t-il la locomotive ?

Autres exemples d'inattendus que l'on voit émerger : la salle de combat et le centre aqualudique. Aucun de ces projets n'avait été annoncé. La majorité engage des projets pour lesquels elle n'a pas été élue. Pour avoir l'information de la salle de combat il faut se reporter au budget primitif 2021 : un investissement de 400.000 euros. Pour le centre aqualudique il fallait lire un article dans la presse locale, lequel dévoile un projet de 700.000 euros !

Dans les deux cas, ils se feront dans des zones classées à risque inondable : la salle de combat dans les anciens locaux de la teinturerie et l'espace aquatique en lieu et place de l'actuelle piscine.

La piscine ! Quel délicieux sujet que la piscine ! Budget déficitaire depuis des années, mais soutenu avec force d'arguments par Monsieur le Maire en personne justifiant la nécessité de son maintien en activité. Mais pourtant lors du conseil municipal du 17 mai 2021, changement de discours ! La majorité a défendu la pertinence du centre aqualudique avec tous les arguments inverses des années précédentes : « La piscine perd de l'argent, 100.000 euros par an ! Plus il y a de monde, plus on perd d'argent ! Il faut toujours plus d'investissement ! La construction de l'Ozen a changé l'offre du territoire. La piscine municipale devient moins nécessaire ! Il y a un accroissement de la délinquance partout en France et personne n'a la solution ! Il y a de plus en plus de baignades dans la Loire ! etc, etc... » Tout, maintenant, justifie sa fermeture et sa transformation. Un débat au conseil municipal aurait pu aboutir sur d'autres choix ! Mais vous, avec ce nouveau projet mené par la Communauté de communes Loire Semène mais « financé par la ville d'Aurec », pensez-vous que ce centre aqualudique réglera tous les soucis de la piscine ?

Un nouveau mandat et rien ne change. Nous constatons encore une fois que la majorité vous a menti. Avant les élections municipales, lors de sa dernière réunion publique Monsieur le Maire vous annonce qu'il n'y aura pas de Lidl à l'entrée de la commune, et ne fait aucune annonce sur la destinée de la piscine et pourtant ... « Force est de constater que les promesses n'engagent que ceux qui y croient »

## Josiane Janisset et Christelle Raspilaire

Régulièrement interrogées, en notre qualité de conseillères municipales, sur divers sujets intéressants de la vie de notre commune, nous manquons souvent d'éléments fondés pour vous répondre et croyez bien que nous le regrettons. Nous sommes en perpétuelle recherche d'informations. En effet, volontairement, l'équipe municipale majoritaire nous écarte de la plupart des projets communaux tant qu'ils ne sont pas parachevés.

Loin de vouloir nous placer en victimes, nous assumons notre rôle d'élues minoritaires et nous mettons tout en oeuvre pour siéger plus utile. Pour info, nous demandons régulièrement à rejoindre les groupes de travail oeuvrant en mairie. Mais, hormis le groupe sur l'élaboration du règlement intérieur du conseil municipal et le groupe sur l'implantation du «Lidl», rien !!! Nous constatons aussi que nous ne faisons pas écho, pour exemples :

- Lors du Conseil Municipal du 8 février 2021, M. Vial nous informe qu'il projette de financer par la délivrance de chèques vacances des chantiers jeunes Aurécois. Nous alertons le conseil sur le fait que les chèques vacances ne peuvent pas se substituer à une rémunération. (Art L411-10 du code du tourisme et Art L 242-1 du code de la sécurité sociale). Malgré tout, pendant les vacances de février, des chantiers jeunes ont eu lieu et ont fait l'objet d'une rémunération par chèques vacances. Et pourtant, la loi c'est la loi et pour tous. Force est de constater que nous n'avons pas été entendues !

- Le flash info est devenu « L'Aurécois ». Ne serait-ce pas un prétexte pour spolier l'article 27 du règlement intérieur du Conseil municipal ! En effet, dans cet article 27 il est prévu que « flash info est spécialisé... à la communication des associations, ... » et « ... qu'aucune information générale sur les réalisations et la gestion du Conseil Municipal dans le respect de l'article L 2121-27-1du CGCT... » ne doit y paraître.

Force est de constater :

- Que « L'Aurécois » ne respecte pas cet article et diffuse des informations générales sur les réalisations et la gestion de la commune et,
- Que l'espace de libre expression de l'opposition a disparu !

Ce qui nous manque le plus c'est un réel travail d'équipe. Prenez bien soin de vous et de vos proches.